

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois

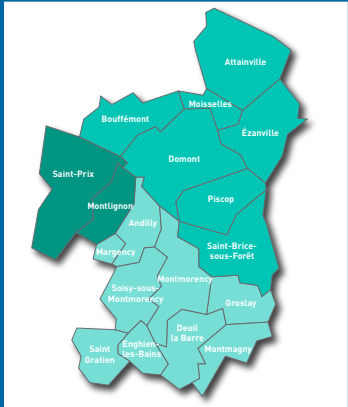


Retrouvez toutes les informations sur le site internet: www.domont.fr

N° 213 - février 2016

SOMMAIRE

> Intercommunalité
La CCOPF et la CAVAM
deviennent
Plaine Vallée



Page 5

> Retour sur...
La soirée des vœux



Pages 6-7

> Culture
Les Domontois ont du
talent à la médiathèque



Page 14



FRÉDÉRIC BOURDIN

VOTRE NOUVEAU MAIRE

TEMPS FORTS

Dimanche 7 février

Salon du jouet de collection et de la bande dessinée

11^e édition de ce salon incontournable pour tous les amateurs et collectionneurs de jouets anciens et de bandes dessinées cultes. Entre les objets rares ou les souvenirs d'enfance, on a tous une bonne raison pour s'y déplacer !

Entrée libre
Gymnase Charles de Gaulle
75 Rue André Nouet - De 8h à 16h -
01 39 35 84 27



Page 11

Du 3 au 31 mars

Exposition Cœur de ville

L'exposition sur le nouveau Cœur de ville domontois occupera la médiathèque tout au long du mois de mars. Maquettes, visuels, plans... mais aussi vidéos et rencontre avec les professionnels du promoteur Bouygues immobilier : vous saurez tout sur le futur chantier.

Entrée libre
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry.
01 39 35 55 00



Page 9

Municipalité

Frédéric Bourdin, nouveau Maire de Domont



Lundi 4 janvier, au terme d'un conseil municipal exceptionnel, Frédéric Bourdin a été élu Maire de Domont, succédant ainsi à Jérôme Chartier.

L'émotion était présente lors de ce conseil municipal historique, qui se déroulait pour l'occasion dans la salle des Fêtes. Jérôme Chartier, démissionnant de ses fonctions, a adressé un mot à chacun des 32 élus de l'équipe municipale pour les saluer dans le travail accompli pour la Ville et affirmer sa volonté d'une continuité de cet engagement.

Lors du conseil, Frédéric Bourdin, élu 3^e Maire-Adjoint délégué aux services techniques, à la sécurité, à la police municipale et aux grands projets urbains en mars 2014, a été désigné comme successeur pour la liste majoritaire, puis élu par le conseil avec 31 voix, face

à Franck Guy, représentant la liste du parti socialiste.

Dans ce qu'il a qualifié de « succession d'équipe », les premiers mots du Maire Frédéric Bourdin ont été adressés au Maire sortant. Il a salué ses quatre mandats mais aussi et surtout son implication, ses actes et ses réalisations pour la Ville.

Désormais, Jérôme Chartier assurera le rôle de 1^{er} Maire-Adjoint délégué aux grands projets urbains. Jean-François Ayrole, 2^e Maire-Adjoint délégué à l'urbanisme et aux affaires juridiques, représentera la Ville de Domont à la nouvelle communauté d'agglomération Plaine Vallée.

"Les mots unité, continuité et dynamisme guideront mon action"

Le 4 janvier, suite à la démission de Jérôme Chartier, le Conseil municipal vous a élu Maire de Domont. Comment avez-vous réagi, dans l'instant qui a suivi cette décision ?

Avec le sentiment de recevoir un très grand honneur républicain. Mes premiers mots se tournent tout d'abord vers Jérôme Chartier pour l'immense travail qu'il a accompli au service des Domontois et la confiance qu'il m'a témoignée en proposant au groupe majoritaire du Conseil municipal de me désigner comme son successeur. Tous mes collègues de la majorité, rejoints par une personnalité du groupe minoritaire m'ont accordé cette confiance. Je leur exprime à nouveau ma très grande gratitude.

Vous avez évoqué le bilan de Jérôme Chartier au cours de ces 20 années de mandat. En quelques mots, comment le qualifier ?

Jérôme a fait souffler un vent de jeunesse sur Domont. Je rappelle qu'il n'était âgé que de 28 ans lorsqu'il a été élu en juin 1995. J'avais alors rejoint son équipe et j'ai pu mesurer, tout au long des années qui ont suivi, son énorme dynamisme, mais avant tout sa passion pour Domont. Il a toujours agi comme l'enfant du pays, profondément attaché à sa ville et conscient de ce qui en fait l'authenticité. Si je devais résumer en un point toute son action, c'est d'être toujours allé de l'avant dans le respect de toutes les sensibilités. Pour preuve, la quasi-totalité des nombreux projets qui ont abouti au cours de ces 20 années ont été votés à l'unanimité. C'est remarquable. Jérôme Chartier a construit une relation presque fusionnelle avec sa ville. À Domont, les gens ne disent que rarement Monsieur Le Maire ou Monsieur Chartier, ils disent « Jérôme ». C'est rare, c'est Domont. Si les gens m'appellent Frédéric, cela m'honorera.

Pourquoi sa confiance s'est-elle portée sur vous ?

En 2014, derrière Jérôme Chartier, nous avons été réélus avec près de 80 % des voix. La succession de Jérôme Chartier ne nous avait donc jamais effleuré l'esprit. Jérôme est en train d'accomplir un destin national qui fait la fierté des Domontois, il a dû prendre cette décision difficile de renoncer à ses fonctions de Maire pour réussir cette nouvelle étape de sa carrière et a fait un choix, pour Domont. Pour répondre à la question, je pense avoir toujours été très proche de Jérôme qui m'a confié des responsabilités successives que je pense avoir honorées avec loyauté et efficacité, sans aucune arrière-pensée. Je note que mes collègues l'ont également compris. Il y a la confiance de Jérôme, mais je n'oublie pas celle de mes collègues qui ont démontré la forte unité de notre groupe.

Vous êtes désormais Maire de Domont, comment allez-vous travailler ?

Dans la continuité. Il y a, dans ce changement de Maire en cours de mandat, un point à prendre en compte : celui de la démocratie locale. En 2014, les Domontois avaient très massivement accordé leur confiance à Jérôme, à toute l'équipe et à un programme. Ma priorité absolue sera de tenir ces engagements avec toute la rigueur nécessaire, car honorer des promesses, c'est pour moi la première manière de respecter la démocratie. Je le ferai en m'inspirant de la méthode Chartier, c'est-à-dire dans la concertation, principe auquel je suis personnellement très attaché. Ma première délégation a été, je le rappelle, l'organisation de concertations. Je ne suis pas le même homme que Jérôme Chartier. J'essaierai d'être à la hauteur, avec mon style personnel bien sûr et les qualités qu'on me reconnaît souvent, à savoir pragmatisme et capacité d'écoute.

Après votre élection, vous avez rendu certains hommages. Pouvez-vous nous les rappeler ?

Oui, je souhaite saluer deux personnalités domontoises qui m'ont guidé dans mon parcours d'élu local. Tout d'abord Régis Ponchard qui est, de nous tous, celui qui ressent le mieux l'âme de Domont. Il m'a insufflé l'amour de notre ville, m'a fait partager son immense expérience et m'a inspiré par sa façon d'être. La seconde personnalité, c'est Jacques Hénault. Il a été un grand élu des municipalités qui nous ont précédés et m'a transmis l'esprit de tolérance, l'idée qu'on peut dépasser les clivages pour agir dans l'intérêt de tous. Et il a montré l'exemple dans ce domaine en incarnant une opposition ouverte, constructive et respectée. Je veillerai, en tant que Maire, à appliquer ces principes en respectant les droits de la minorité municipale et en l'impliquant dans l'action au service des Domontois.

Le troisième hommage s'adresse au personnel communal. Tous les Domontois doivent savoir que les agents de la commune ont un sens du service public exceptionnel et une grande disponibilité. Prenez l'exemple de la Foire de Domont : tous les services sont sur le pont pour assurer la réussite de cet événement qui constitue la vitrine de Domont. C'est le fruit du travail des bénévoles et des associations, et nos agents communaux travaillent toujours dans le même état d'esprit, il faut le souligner.

Vous parlez des associations qui constituent une force vive puissante à Domont. Avez-vous un message à leur transmettre ?

Domont, c'est plus de 170 associations et je sais combien l'engagement des bénévoles est



vital pour développer les liens sociaux. Nos associations sont créatives, réactives, autonomes. Elles demandent toujours le minimum à la Ville, apportent beaucoup aux Domontois en matière d'animation, en retour, la Ville fait le maximum pour les épauler. Nous continuerons à agir dans ce sens.

Avez-vous néanmoins des priorités sur lesquelles vous entendez agir plus particulièrement ?

Bien sûr. La première d'entre elles, c'est la sécurité. Après les événements tragiques de 2015, nous aspirons tous à être mieux protégés. La protection des personnes et des biens, c'est d'abord une responsabilité de l'état, mais localement, nous pouvons agir. Je veillerai à ce que notre police municipale dispose des moyens dont elle aura besoin pour être encore plus efficace. Nous envisageons d'engager les démarches pour obtenir l'autorisation d'armer nos policiers municipaux, comme l'on fait certaines communes voisines. D'autre part, nous signerons prochainement une convention pour la mise en place du dispositif « Participation citoyenne » sur Domont.

D'autres priorités ?

Tenir nos engagements de la campagne de 2014, je le redis, dans un contexte qui, malheureusement, s'est à la fois dégradé et complexifié. Les contraintes financières se sont ac-

crues, avec les baisses des dotations de l'état qui pénalisent toutes les communes. Dans ce contexte troublé, Domont dispose d'un atout extraordinaire, c'est l'unité des Domontois et l'unité de l'équipe municipale qui est à leur image. Les mots d'unité, de continuité et de dynamisme guideront mon action au service des Domontois.

Frédéric Bourdin, 21 ans d'engagement dans la vie locale

Âgé de 47 ans, père de 2 enfants, Frédéric Bourdin, de formation technico-commercial, a accompli sa carrière dans l'industrie. Il continuera d'ailleurs d'exercer ses responsabilités de cadre technique dans une entreprise du secteur privé de location de matériel, en plus de ses responsabilités de Maire.

Domontois depuis 1994, il commence son parcours d'élu local dès juin 1995, aux côtés de Jérôme Chartier. D'abord conseiller municipal, il progresse en devenant conseiller délégué à la concertation communale. De 2001 à 2008, il accède aux responsabilités d'adjoint au maire chargé de la communication, puis de la sécurité et de l'état-civil.

Après 2008, il prendra en charge la délégation des services techniques tout en conservant la sécurité. Un parcours complet qui lui a permis d'appréhender l'ensemble des grandes thématiques municipales.

Jérôme Chartier : « Domontois un jour, Domontois toujours »

Chères Domontoises chers Domontois, chers amis

La plume pour écrire cette lettre n'a pas été facile à prendre...

Depuis 21 ans, vous m'avez placé en tête de vos suffrages à chaque élection quelle qu'elle soit. La première fois, j'avais 28 ans lorsque vous m'avez confié la responsabilité de notre ville. À l'époque, mon cher Régis Ponchard qui me connaît depuis mon enfance, et nombre d'autres, m'avaient poussé à me présenter parce qu'ils m'en sentaient digne et capable et je me suis alors présenté à votre décision. Depuis cette marque de confiance dont vous m'avez honoré, j'ai veillé à ne jamais vous décevoir.

J'ai travaillé d'arrache-pied pour donner à Domont un cap, un projet et les moyens de l'accomplir sans augmenter les impôts. J'ai agi à l'Assemblée nationale pour défendre mes valeurs, les vôtres et celle d'une certaine façon de vivre et de progresser en France.

J'ai construit lors des élections régionales le projet de Valérie Pécresse pour qu'il reflète l'esprit dans lequel vous souhaitiez que la région s'inscrive.

À chaque fois, autour de moi, j'ai veillé à bâtir une équipe solide pour m'aider à accomplir les missions que vous m'avez confiées. Et même dans les périodes rudes, votre soutien ne m'a jamais manqué.

Pour tout cela, je voudrai vous remercier infiniment et vous livrer tout simplement ces quelques mots.

Je ne suis plus maire de Domont depuis le 4 janvier dernier parce que je sais que je n'ai plus le temps pour être certain de répondre à vos attentes. Valérie m'a demandé d'être le 1^{er} vice-président de la région Ile-de-France. Elle m'avait sollicité en février dernier, voici un an et m'avait dit ce qu'elle voulait me confier. Depuis un an, je me préparais donc à assumer cette responsabilité forte et redoutable

« J'ai travaillé d'arrache-pied pour donner à Domont un cap, un projet et les moyens de l'accomplir sans augmenter les impôts. »

à la fois. Depuis un an, je savais que je n'allais pas avoir le temps de tout faire et j'ai commencé alors à préparer une organisation en mesure de poursuivre le travail entrepris. J'ai demandé assez naturellement à mon très fidèle 1^{er} adjoint Jean-François Ayrole de s'investir complètement sur la nouvelle grande communauté d'agglomération dont les enjeux sont colossaux et il en est le secrétaire général aujourd'hui. Et j'ai commencé à préparer mon cher et fidèle adjoint depuis 21 ans, Frédéric Bourdin, pour qu'il soit le prochain maire de Domont si la Région devait basculer. Et c'est ce qui s'est produit.

« J'ai veillé à ne jamais vous décevoir. »

Si je ne suis plus maire, je reste pour quelques mois 1^{er} adjoint, le temps de bien veiller à la transition et de poursuivre la conduite des projets stratégiques, dont le cœur de ville. L'équipe municipale est solide, unie et décidée à continuer de veiller sur la ville comme je m'y suis employé depuis juin 1995. Puis Frédéric aura à choisir son 1^{er} adjoint comme à l'époque j'ai eu la chance de choisir Jean-François qui a été le plus merveilleux bras droit dont j'ai pu rêver. Bien souvent, l'homme politique se réjouit du désastre de sa succession pour montrer à quel point il est irremplaçable. C'eût été pour ma part un déshonneur de laisser la ville dans laquelle j'ai grandi et qui m'a tant fait confiance tel un champ de ruine politique. Jamais. Alors je suis heureux et fier de voir mes amis aussi solides et fiers de réunir dans une force collective toutes les valeurs qui feront le Domont de demain qui ne sera que la continuité du Domont d'aujourd'hui, avec la même façon de vivre et d'être.

Enfin, j'habite Domont comme ma famille qui y est arrivée en 1947. Je n'ai aucune envie de la quitter parce que je m'y sens bien depuis toujours. Je vais continuer à y vivre, à aller au marché, à aller partager des moments avec chacun d'entre vous, et aussi à tenir, à Domont, mes permanences de député et de 1^{er} vice-président de la région. Au fond, Domont a gagné, encore aujourd'hui, un enfant de la ville qui exerce une responsabilité publique de plus, et qui n'oubliera jamais d'où il vient. Comme je le dis souvent : domon-



tois un jour, domontois toujours! Et je continuerai à venir autant que possible aux footings du dimanche matin. Voilà.

Je veux vous dire que j'ai été très ému par la cérémonie des vœux où j'ai reçu des présents inoubliables : dessins des enfants, poèmes, témoignages des associations, des habitants, des partenaires de la ville, ces gestes simples me sont allés au cœur et comme je n'ai pas le nom de chacun, je voudrai par cet écrit leur dire que je garde ces présents comme autant de marques d'attachements qui sont inoubliables.

Si mon apport à Domont eut été de montrer que l'on pouvait construire un projet politique en y plaçant beaucoup d'humanité, alors ce serait mon immense réussite, mais seuls vous en serez les juges. J'ai toujours trouvé que la vie manquait d'humanité et que le rôle de l'homme politique était de veiller à la remettre au centre des décisions. Et croyez bien que le dire est nettement plus facile que de le faire.

« Si mon apport à Domont eut été de montrer que l'on pouvait construire un projet politique en y plaçant beaucoup d'humanité, alors ce serait mon immense réussite. Mais seuls vous en serez les juges. »

Partout où j'irai, quoi que je fasse, je resteraï comme je suis parce que je me sens bien dans cette façon de faire de la politique. Et je n'ai aucune envie d'en changer.

Je vous souhaite à nouveau une très belle année 2016 et comme à mon habitude, je continuerai à prendre souvent mon thé - vert! - au café à l'intérieur du marché couvert le dimanche matin. Je serai toujours heureux de vous y retrouver.
Chaleureusement,

Jérôme



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



FRÉDÉRIC BOURDIN
MAIRE

COMMUNICATION
POLICE MUNICIPALE

LES MAIRES ADJOINTS



JÉRÔME CHARTIER
1^{ER} MAIRE-ADJOINT

GRANDS PROJETS URBAINS



JEAN-FRANÇOIS AYROLE
2^È MAIRE-ADJOINT

AFFAIRES JURIDIQUES -
URBANISME



FRANÇOISE MULLER
3^È MAIRE-ADJOINT

ENFANCE - PETITE ENFANCE
RESTAURATION



ALIX LESBOUEYRIES
4^È MAIRE-ADJOINT

ANIMATION - ASSOCIATIONS
CULTURE, JEUNESSE (S.M.J.) -
NOUVELLES TECHNOLOGIES



LAURENT GUIDI
5^È MAIRE-ADJOINT

FINANCES - PERSONNEL - MARCHÉS
PUBLICS - ETAT CIVIL ET AFFAIRES
FUNÉRAIRES



FRANCK BRIGHI
6^È MAIRE-ADJOINT

SERVICES TECHNIQUES ESPACES
VERTS ET ENVIRONNEMENT -
INFORMATIQUE



EMILIE IVANEKICS
7^È MAIRE-ADJOINT

ACTION SOCIALE - LOGEMENT
- ACCESSIBILITÉ -
POLITIQUE DE LA VILLE



MARIE-FRANCE MOSOLO
8^È MAIRE-ADJOINT

ANCIENS - TRANSPORT ET
DÉPLACEMENTS URBAINS



PATRICK BRISSET
9^È MAIRE-ADJOINT

CÉRÉMONIES OFFICIELLES
SPORT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



RÉGIS PONCHARD
ÉGLISE
FLEURISSEMENT
HISTOIRE COMMUNALE



FABRICE FLEURAT
PROPRETÉ URBAINE
ÉCLAIRAGE PUBLIC
VOIRIE



JEAN-CLAUDE HERBAUT
DÉLIVRANCE DES ATTESTATIONS
D'ACCUEIL - FOURRIÈRE ANIMALE
COMMISSIONS DE SÉCURITÉ



PAUL-EDOUARD BOUQUIN
EAU - ASSAINISSEMENT



MONIQUE PAU
ANIMATIONS SENIORS



CHRISTINE VINCENT
PROJETS CARITATIFS ET
DE COOPÉRATION - CIVISME
AUPRÈS DE LA JEUNESSE



MICHELLE HINGANT
DÉCHETS URBAINS



**JOSEPH KOSSIGAN
DEGBADJO**
RAYONNEMENT
ET IMAGE DE LA VILLE



JUDITH SOLARZ
TEMPS PÉRISCOLAIRE
NAP



MONA AMIROUCHE
CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES DOMONTOIS



CHARLES ABEHASSERA
NOUVELLES TECHNIQUES
D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION (NTIC)



CHRISTÈLE REYTIER
INTERVENTION FAMILIALE
ET SOCIALE



ROLANDE RODRIGUEZ
AFFAIRES SCOLAIRES



JEANNINE CLAQUIN
MARCHÉ



MICKAËL HIN
RELATIONS
AVEC LES COMMERCES
ET LES ENTREPRISES



JULIE LOISEAU VALLY
ACCUEIL
DES NOUVEAUX DOMONTOIS



MICHEL WICZOREK
PLAN DE CIRCULATION
URBAN



DANNIÈLE CHEVROTIN
RELATIONS JURIDIQUES



VALÉRIE GUÉRINEAU
AMÉNAGEMENT URBAIN



HERVÉ COMMO
SÉCURITÉ PUBLIQUE



JOSETTE MARTIN
ACCUEILS DU JEUNE ENFANT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



FRANCK GUY



DIDIER SOAVI

RÉGIS PONCHARD, DOYEN DU CONSEIL MUNICIPAL DOMONTOIS

Conseiller municipal délégué à l'Église, au fleurissement et à l'histoire communale, tout Domont connaît Régis Ponchard. Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, Président d'honneur de la Croix-Rouge... le curriculum vitae de ce Domontois émérite ne saurait être exhaustif. Rencontre avec l'une des mémoires de la ville.

Parlez-nous de votre parcours et de votre rapport à la ville.

Je suis né à Domont rue de la République! On peut donc dire que je suis un vrai Républicain! Plus sérieusement, je me suis toujours investi pour la Ville. Prothésiste dentaire de formation, j'ai été secrétaire général de la confédération CFTC des prothésistes dentaires, puis libraire, à Sarcelles et enfin à Domont, avenue Jean Jaurès. En 1947, j'ai créé avec mon père le Comité Croix-Rouge de Domont et ses environs, puis assuré la tâche d'administrateur national. Mais à Domont j'ai également fondé l'Office Municipal des Sports

et j'ai surtout participé activement à la rénovation de l'église...

Quel regard portez-vous sur votre rôle au sein de la municipalité?

J'ai été conseiller municipal auprès de Pierre Laloue en 1959, qui m'a fait découvrir la politique, puis en 1965 lors du premier mandat d'André Rouzée. En 1995, j'ai essayé de mettre mon expérience au service de Domont, pour préserver la ville et l'aider à avancer dans le bon sens. J'ai ainsi été Maire-Adjoint pendant 20 ans. Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir dire que Jérôme Chartier est un véritable ami... tout comme son successeur Frédéric Bourdin. J'ai beaucoup d'espoir en lui et en l'équipe municipale pour l'avenir de Domont.

Quels sont vos projets pour ce nouveau mandat?

En tant que conseiller à l'histoire communale je supervise l'écriture de « Domont, récits et souvenirs du XX^e siècle », qui reprend l'histoire de la ville. L'ouvrage



est actuellement en phase de relecture. Nous avons rencontré plus de 60 Domontois et compilé souvenirs et documents afin d'être le plus complet possible. Ce livre viendra s'ajouter au premier tome écrit par les frères Bousquet, référence

de l'histoire domontoise, également réactualisé, dans le but de faire perdurer la culture et le patrimoine de la ville. Je continuerai également à tout mettre en œuvre pour améliorer le fleurissement de notre ville.

"Plaine Vallée", notre nouvelle communauté d'Agglomération

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (CCOPF), la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM) et les villes de Montlignon et Saint-Prix constituent une nouvelle intercommunalité. La Communauté d'Agglomération « Plaine Vallée ».

C'est désormais acté : les 7 communes du territoire de l'Ouest de la Plaine de France ont rejoint les 9 communes de la Vallée de Montmorency avec Montlignon et Saint-Prix pour constituer une nouvelle Communauté d'Agglomération baptisée Plaine Vallée.

Pourquoi cette fusion ?

Il s'agit de l'application de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) qui impose le regroupement des intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération) de la seconde couronne d'Ile-de-France en territoires regroupant un minimum de 200 000 habitants. La nouvelle intercommunalité totalise 18 villes représentant 182 107 habitants, un peu moins que le seuil de 200 000 fixé par la loi, mais validé par dérogation spéciale.

Qui a décidé de la nouvelle carte ?

En partenariat avec les élus locaux le Préfet de la région Ile-de-France et le Préfet du Val d'Oise ont encadré l'application de la réforme. Ainsi, Plaine Vallée n'est pas la simple addition des communes qui composaient les anciennes intercommunalités. Les communes de Montlignon et Saint-Prix ont en effet quitté l'ancienne communauté Val et Forêt pour être rattachées à Plaine Vallée dans un souci de cohérence territoriale.

Qui représente Domont ?

5 membres du conseil municipal, qui figureraient sur la liste des conseillers communautaires élus en mars 2014, dans le cadre des élections municipales, représentent Domont

au conseil communautaire Plaine Vallée. Il s'agit de Jérôme Chartier, Jean-François Ayrole, Michelle Hingant, Paul-Edouard Bouquin et Fabrice Fleurat.

Quelles seront les compétences de Plaine Vallée ?

L'intercommunalité est appelée à gérer de nouvelles responsabilités. Toutefois, le périmètre global de ses compétences ne sera définitivement arrêté qu'au 31 décembre 2017. Les principales compétences désormais prises en charge par l'agglomération Plaine Vallée sont :

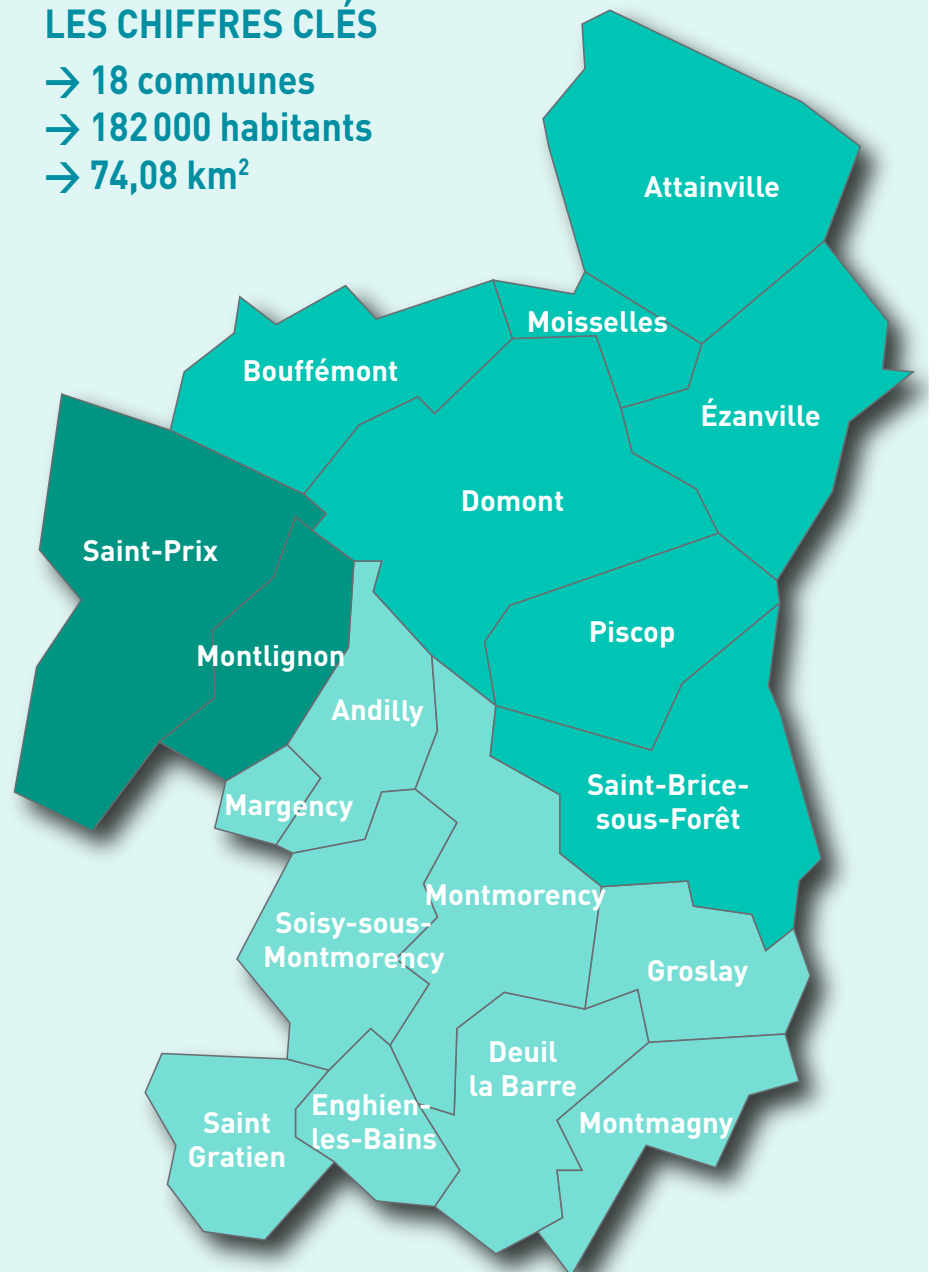
- Développement économique, actions en faveur de l'emploi et promotion des activités touristiques
- Aménagement de l'espace communautaire
- Habitat et logement
- Politique de la ville
- Sécurité publique
- Espaces publics et Protection de l'environnement
- Services publics et équipements communautaires

À noter que les compétences qui avaient été prises en charge par la CCOPF dès sa création continueront d'être assurées spécifiquement sur Domont, Saint-Brice-sous-Forêt, Ezanville, Piscop, Bouffémont, Moisselles et Attainville. Il s'agit du balayage des rues, de l'entretien de l'éclairage public, de la prévention de la délinquance, de la gestion des équipements culturels et sportifs, de la gestion de voiries d'intérêt communautaire.

La nouvelle intercommunalité s'est néanmoins fixé une échéance au 1^{er} janvier 2018 pour harmoniser ses domaines d'intervention auprès de l'ensemble des 16 communes.

LES CHIFFRES CLÉS

- 18 communes
- 182 000 habitants
- 74,08 km²



Le territoire de la nouvelle Communauté d'Agglomération regroupe 18 communes et 182 107 habitants. La représentation des communes est calculée au prorata du nombre d'habitants :

- Andilly : 1 siège (+1 suppléant)
- Attainville : 1 siège (+1 suppléant)
- Bouffémont : 2 sièges
- Deuil la Barre : 7 sièges
- Domont : 5 sièges
- Enghien-les-Bains : 4 sièges
- Ezanville : 3 sièges
- Groslay : 3 sièges
- Margency : 1 siège (+1 suppléant)
- Moisselles : 1 siège (+1 suppléant)
- Montlignon : 1 siège (+1 suppléant)
- Montmagny : 4 sièges
- Montmorency : 7 sièges
- Piscop : 1 siège (+1 suppléant)
- Saint-Brice-sous-Forêt : 5 sièges
- Saint Gratien : 7 sièges
- Saint-Prix : 2 sièges
- Soisy-sous-Montmorency : 6 sièges

CCOPF : 15 années utiles pour nos communes

Créée en décembre 2001, à l'initiative de Jérôme Chartier et des maires de Saint-Brice-sous-Forêt, Ezanville, et Piscop, très vite rejoints par ceux de Moisselles et Bouffémont puis par Attainville en 2012. La CCOPF, présidée par Jérôme Chartier de 2001 à 2013 avait notamment pris en charge la gestion du développement économique et des zones d'activités, l'aménagement urbain. Mais plus encore, elle avait permis de mutualiser un grand nombre de services publics tels que le balayage des rues, l'éclairage public, la gestion des déchets ménagers, la gestion des équipements culturels et sportifs. Elle assurera plus tard des missions de prévention de la délinquance et de sécurité publique (vidéoprotection). Un très grand nombre d'investissements auront ainsi été réalisés dans ces nombreux domaines avec des moyens financiers dont les communes, isolément, n'auraient pu disposer. À Domont, le dojo, le stade des Fauvettes, la rénovation de la zone d'activités ou encore la rénovation totale de l'éclairage public font partie, entre autres, des principales réalisations de l'intercommunalité. La CCOPF était présidée, depuis février 2013 par Christian Lagier, Maire de Piscop.



CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT

• Un nouveau nom

La Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM) et la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France ayant été dissoutes avant de fusionner, il a fallu trouver un nom pour la nouvelle Communauté d'Agglomération. L'identité choisie est Plaine Vallée en référence à la vallée de Montmorency et à la Plaine de France.

• Un nouveau président

C'est le maire de Soisy-sous-Montmorency et ancien président de la CAVAM, Luc Strehaiano, qui a été élu à la présidence de Plaine Vallée le 13 janvier dernier, lors de la séance d'installation de la nouvelle intercommunalité. Il a recueilli 52 voix sur 60 bulletins exprimés. Dès son élection, il a tenu à saluer Christian Lagier, ancien président de la CCOPF, « pour l'action qu'il a menée au cours des derniers mois afin de préparer la fusion des intercommunalités. Un homme attaché à son territoire, passionné par la chose public et tourné vers les habitants ». « Faire à plusieurs ce que chaque commune n'aurait ni la possibilité ni la capacité de faire isolément au bénéfice de ses habitantes et de ses

habitants. Notre communauté d'agglomération et nos 18 communes doivent être complémentaires, dans le respect des identités de chacune, avec leur richesse, leur histoire, leurs particularités. Nous avons désormais un destin commun, nous avons des devoirs communs », a par ailleurs déclaré Luc Strehaiano.

• Un nouveau conseil communautaire

Le nouveau conseil communautaire comprend désormais 61 conseillers qui représentent les 18 communes de Plaine Vallée. Pour rappel : tous ces conseillers ont été élus lors des élections municipales de mars 2014 qui intégraient l'élection des conseillers communautaires pour la première fois.

• Un nouvel exécutif

Il s'agit du bureau communautaire qui comprend le président et 15 vice-présidents (un nombre fixé par la loi). Il s'agit des Maires des communes de Plaine Vallée. Ce bureau élabore les projets qui sont ensuite soumis à la décision du conseil communautaire. Afin que les 18 communes soient représentées,



Philippe Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains et Jean-François Ayrole, Maire-Adjoint à Domont ont par la suite été désignés respectivement rapporteur général et secrétaire général du bureau communautaire.

• Une nouvelle organisation de travail

Les travaux des élus s'effectueront dans le cadre de 5 commissions consultatives de plein exercice :

- Habitat, urbanisme, et aménagement du territoire ;
- Économie et emploi ;
- Espaces publics et environnement ;
- Services et équipements publics dont sport et culture.

Deux commissions spécialisées ont également été constituées :

- Sécurité et prévention ;
- Politique de la ville.

La municipalité vous souhaite la bienvenue en 2016

Moment unique, vendredi 8 janvier la traditionnelle cérémonie des vœux a présenté aux Domontois leur nouveau Maire, Frédéric Bourdin. Pour l'occasion, le gymnase du lycée a fait salle comble autour des élus de la Ville, du Préfet Yannick Blanc, du sous-Préfet Denis Dobo-Schoenberg, du Conseil municipal des Jeunes Domontois, des représentants officiels et des élus des communes alentours. La soirée a aussi permis à la Ville d'ouvrir officiellement la vente de drapeaux (voir en page 8), mais aussi d'inviter sur scène l'association de la musique départementale des sapeurs-pompiers, avant leur concert du 30 janvier qui est venu clôturer la journée au profit des orphelins des sapeurs-pompiers. Dans une ambiance chaleureuse et sincère, les convives ont également pu rencontrer quelques-uns des commerçants domontois venus présenter leurs spécialités de bouche.





DES VŒUX EMPREINTS D'ÉMOTION

Ces vœux chargés d'émotion ont été l'occasion d'adresser un grand merci à Jérôme Chartier pour ces 21 années passées à œuvrer pour Domont. Écoliers, lycéens, membres des associations ou administrés : tous ont pu aller à sa rencontre et lui offrir des présents, souvent très symboliques.



Des drapeaux français en vente à la mairie

À l'initiative de Jérôme Chartier, afin de remédier au manque de drapeaux disponibles dans les commerces, la Ville a commandé un stock de drapeaux français qu'elle vend à prix

coûtant aux administrés qui le souhaitent. Symbole patriotique, le drapeau tricolore a été pavaisé par de nombreux citoyens après les événements tragiques du 13 novembre.

Quelques-uns des premiers acquéreurs s'expriment...



Josiane, 68 ans

« Après les attentats, impossible d'en trouver dans les commerces alentours. Grâce au journal Le Parisien j'ai appris l'initiative de Jérôme Chartier, alors j'en ai tout de suite réservé un en mairie ! C'est un acte patriotique fort, je compte le laisser accroché quelques temps sur mon balcon. »

Gérard, 64 ans

« Je possédais déjà un drapeau, notamment pour célébrer les événements sportifs... Mais l'idée est excellente et le prix abordable, alors j'ai sauté sur l'occasion ! »



Céline, 30 ans

« À la maison j'en ai déjà plusieurs, c'est un symbole important. J'ai été coincée plusieurs heures dans un magasin à Paris lors de l'attaque déjouée du 7 janvier... alors acheter ce drapeau aujourd'hui c'est un moyen pour manifester mon soutien à notre pays. »



Danielle et Michel, 71 et 67 ans

« Nous n'avions pas cherché à obtenir d'étendard avant ce soir (ndlr, la cérémonie des vœux du 8 janvier), mais là l'occasion s'est présentée. C'est vraiment une belle initiative »



Albert, Sylviane et Hélène, 75, 63 et 33 ans

« C'est un peu l'occasion de marquer cette date importante. Nous en avons un tout petit, mais celui-ci est de bien meilleure qualité, avec un manche en bois. Le fait que la mairie les propose aux Domontois, c'est une vraie opportunité. »



Des administrés ont interpellé Jérôme Chartier, alors Maire de Domont, qui a fait en sorte que tous puissent se procurer un étendard, pour commémorer aussi bien que célébrer, car le symbole ne saurait être réduit à de mauvaises nouvelles.

10 €. La vente de ces drapeaux a été officialisée vendredi 8 janvier lors de la cérémonie des vœux, en présence du fabricant venu expressément pour l'occasion. Près de 300 exemplaires y ont été vendus. N'hésitez pas, ils sont disponibles aux heures d'ouverture à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les drapeaux, fabriqués en France près de Bordeaux, sont donc disponibles au prix de

Renseignements : 01 39 35 55 00



Le Ministre de l'intérieur en visite à Domont

À quelques heures du réveillon de la saint-Sylvestre, c'est à la brigade de gendarmerie de Domont que le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a effectué sa traditionnelle visite aux forces de l'ordre mobilisées pour le maintien de l'ordre et la sécurité en cette période sensible, soient 600 policiers et gendarmes sur le seul département du Val d'Oise. Accueilli par Frédéric Bourdin (alors maire-adjoint) et Régis Ponchard, Conseiller municipal, le Ministre, accompagné par le préfet du Val d'Oise Yannick Blanc, a passé en revue les différentes unités opérationnelles de la gendarmerie du Val d'Oise dans la cour de la caserne de Domont : unités de gendarmerie, Peloton motocycliste, Peloton de surveillance, brigade équestre.



Au cours d'une réunion confidentielle dans les locaux de la brigade, s'adressant aux officiers de la gendarmerie du Val d'Oise et au colonel Thomas, qui dirige le groupement de gendarmerie départemental, Bernard Cazeneuve a salué « l'engagement sans faille des gendarmes en cette fin d'année 2015, marquée par les attentats de novembre, puis l'encadrement de la COP 21 et enfin le dispositif de sécurité du réveillon ».

Après avoir accepté l'invitation des gendarmes de Domont pour une photo de famille, le Ministre a terminé cette rapide tournée à Argenteuil, avec une visite du centre de secours pour une rencontre avec les sapeurs-pompiers et au commissariat pour faire le point avec la directrice de la sécurité publique du Val d'Oise, Pascale Dubois.



Cœur de ville : la concertation se poursuit

Du 3 au 31 mars, une nouvelle exposition occupera le 1^{er} étage de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Par le biais de maquettes et de vidéos vous pourrez découvrir les futurs programmes et leur environnement de manière encore plus claire. Et donner votre avis...

Le projet de cœur de ville franchira une nouvelle étape, en ce début d'année 2016, avec la présentation des toutes dernières évolutions demandées au promoteur par la ville. Des évolutions qui intègrent les remarques des Domontois formulées tout au long de l'année 2015 dans le cadre des différentes étapes de la concertation mises en place autour de ce projet. « L'année 2015 a permis d'engager une large concertation qui a déjà permis de choisir un projet parmi trois options proposées et, déjà, de modifier ce premier choix en tenant compte des observations des Domontois qui ont été nombreux à s'intéresser à notre futur cœur de ville. Cette exposition constitue une nouvelle étape qui devrait permettre d'approcher la version définitive et d'engager la réalisation dès cette année », précise Jean-François Ayrole, adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme.

Grâce à l'exposition qui ouvrira ses portes pendant tout le mois de mars, vous découvrirez les nouvelles maquettes du futur Cœur de Ville Domontois, mais également des plans, des perspectives et des informations concernant les espaces verts, les stationnements, les espaces piétonniers et les matériaux qui seront utilisés.

Promenade virtuelle dans le futur cœur de ville

Grâce aux nouvelles technologies, vous pourrez également découvrir des vues générales des futurs quartiers ou des intérieurs, vous



permettant de pré-visualiser en partie les différents types de logements qui seront proposés. Des professionnels du service commercial de Bouygues Immobilier seront présents pour vous présenter le projet.

La concertation ne s'achève pas pour autant : un recueil sera laissé à votre disposition afin d'y noter vos avis, remarques et questions éventuelles.

Entrée libre du 3 au 31 mars 2016, à la médiathèque, aux horaires suivants :
 - Jeudi : 10h-12h30 et 14h-19h / Vendredi : 14h-18h / Samedi et dimanche : 10h-17h
 Renseignements : 01 39 35 55 00



Le calendrier 2016 de collecte des déchets à votre disposition

Comme chaque année, le SIGIDURS vient de publier les calendriers des collectes des déchets ménagers. Un document à conserver précieusement. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous pouvez également le télécharger sur le site Internet du SIGIDURS à l'adresse suivante : <http://www.sigidurs.fr/wp-content/uploads/2015/12/Domont.pdf>

Quelques rappels

Déchets ménagers

Leur ramassage est effectué en fonction des rues bleues ou rouges. Reportez-vous au calendrier pour connaître votre rue et sa fréquence de collecte. Respectez bien les heures de sortie des bacs préconisées, pour éviter qu'ils n'encombrent les trottoirs et les parties communes.

Déchets encombrants

C'est la voie ferrée qui divise la ville en deux zones pour ces déchets. Ils seront ramassés le 2^e vendredi de chaque mois pour le Bas-Domont (zone A), et le 4^e vendredi de chaque mois pour le Haut-Domont (zone B).

Pour les mois à venir :

- Zone A : vendredi 12 février, vendredi 11 mars, vendredi 8 avril
- Zone B : vendredi 26 février, vendredi 25 mars, vendredi 22 avril

Déchets végétaux

Les collectes, qui redémarrent au printemps, ont lieu le mardi.
 - Un mardi sur 2 du 22 mars au 3 mai.
 - Tous les mardis du 3 mai au 5 juillet.

Verre et textiles

Utilisez les bornes d'apport volontaire mises à votre disposition à Domont. Pour connaître le lieu de dépôt le plus proche de votre domicile, contactez le

N° Vert 0 800 735 736

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pensez également au compostage pour réduire vos volumes de déchets et disposer d'un excellent engrais pour votre jardin. Ayez le réflexe déchetterie pour vous débarrasser de vos déchets encombrants et de tous vos déchets spéciaux : déchets toxiques, déchets électriques et électroniques, déchets verts, gravats, meubles.



Tout savoir sur la gestion des déchets : www.sigidurs.fr

À la découverte du fort de Domont

Un fort à L'épreuve du feu

Reconverti en 1992 en centre de formation incendie, le fort de Domont accueille également le Bureau Enquête Incendie. Une structure unique en France spécialisée dans la recherche des causes et circonstances d'incendie.

Chaque année en France, un feu se déclare toutes les 2 minutes. Au-delà des importants dégâts qu'ils provoquent, les incendies domestiques sont également à l'origine de près de 800 décès. C'est pour aider les entreprises à mieux s'armer contre ces risques et aider leurs salariés à adopter les bons gestes face à un départ de feu que le capitaine Hedy El Khazen a créé le centre de formation incendie, Fort Feu Incendie. Une structure qui compte aujourd'hui 4 formateurs permanents et 11 vacataires, tous pompiers professionnels ou volontaires. Comme il aime à le rappeler: « lorsque les gens rentrent dans une entreprise, c'est pour gagner leur vie, pas pour la perdre ».

Laboratoire du feu

Installé dans les murs de l'ancien fort de Domont (voir encadré), ce centre de formation est devenu en l'espace de quelques années un lieu incontournable pour tous ceux qui souhaitent se former à la sécurité incendie et au secourisme. Et on y vient parfois de très loin. Chaque année, plus de 3200 salariés de petites entreprises comme de grands groupes viennent ainsi s'immerger dans ce lieu, hors du temps et perdu en pleine végétation, pour acquérir des notions de base à la fois pratiques et théoriques. Et ici tout est fait

« Ici, c'est un peu Pompierland. On peut recréer des scènes d'incendie en conditions réelles. Cela permet de se confronter à la chaleur, aux fumées et ainsi de mieux comprendre les mécanismes de propagation d'un incendie »



De gauche à droite au second plan : Karine Leconte, Stéphane Messenger, Damien El Khazen, Hedy El Khazen et de gauche à droite au premier plan : Alain Wyss, Priscilla Vétélé, Stéphane Cattelet

pour les mettre dans l'ambiance à commencer par la cour où de longues traînées noires courent le long d'une des façades, stigmates encore visibles de l'incendie provoqué par les Allemands dans leur fuite en août 1944. À l'intérieur aussi, on retrouve à certains endroits les traces des flammes. Mais cette fois, si le feu a été mis, c'est avant tout pour des raisons pédagogiques. Dans ce véritable dédale qu'abrite le fort, plusieurs pièces ont en effet été transformées pour permettre de se former en conditions réelles. Un véritable laboratoire du feu en somme. « Ici, c'est un peu Pompierland. On peut recréer de vraies scènes d'incendie. Cela permet de se confronter à la chaleur, aux fumées et ainsi de mieux comprendre les mécanismes de propagation d'un incendie et de travailler sur les moyens à mettre en œuvre pour le circonscrire », explique Hedy. Évidemment pour les salariés des entreprises et les particuliers qui viennent se former, l'objectif n'est pas tant de s'attaquer à un appartement en flammes reconstitué que d'apprendre à gérer un départ de feu. « Il s'agit

de leur donner les bons gestes pour éteindre un début de feu à l'aide d'une serviette humide et d'un extincteur ». Afin de favoriser la prévention incendie auprès du plus grand nombre, le centre propose également aux entreprises qui ne peuvent se déplacer de venir jusqu'à elles grâce à son unité mobile de formation incendie. Toujours dans cette optique de sensibilisation, il arrive également que le centre ouvre ses portes aux particuliers dans le cadre d'actions de prévention des accidents domestiques.

Bureau enquête incendie

Depuis 2009, le fort accueille également le QG du Bureau Enquête Incendie. Cette unité unique en France regroupe et forme des spécialistes en recherches et causes incendie. Un métier encore méconnu en France mais très répandu dans les pays anglo-saxons ainsi qu'au Québec où le capitaine El Khazen s'est lui-même formé.



« C'est une spécialité en pleine expansion car elle fait appel à de vraies compétences. Aujourd'hui, nous formons aussi bien des pompiers, des gendarmes que des experts en assurances », insiste Hedy, lui-même régulièrement réquisitionné par la Justice sur des incendies ayant fait des victimes. Alors accident ou crime mon capitaine ?

www.centre-de-formation-incendie.fr
Tél. : 01 39 93 85 25



Le fort, côté histoire

Érigé à près de 180 mètres de hauteur, le fort de Domont date de 1874. Sa construction s'inscrit à l'époque dans un vaste programme de fortifications en hauteur lancé par le gouvernement pour mieux protéger la capitale, après les terribles assauts de l'artillerie prussienne en 1870. Pour sa réalisation, qui dura près de 4 ans, près de 600 prisonniers de droit commun furent mobilisés. Occupé par près de 300 soldats jusqu'à la Grande Guerre, le fort ne constitua pas un lieu de combat. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le site fut occupé par la Wehrmacht. Lors de son départ en août 44, elle détruisit près de la moitié du fort. À partir des années 50, le site sera utilisé pour l'étude des communications radiotéléphoniques avant de servir de laboratoire d'essais sur la radiographie de matériaux. Propriété du ministère de l'Agriculture, le fort est géré depuis 1964 par l'Office Nationale des Forêts.



Les conseils sécurité des pompiers...

Cheminée... Gare au feu !

Un feu de conduit de cheminée peut être dangereux et les risques sont à prendre au sérieux. Dans un conduit en activité, la température moyenne avoisine les 1 000°. Quelques précautions s'imposent : conseils de prudence et d'utilisation...

Ramonnage

Faites régulièrement ramoner le conduit d'évacuation des fumées de votre cheminée. Cette opération permet de décoller les résidus de combustion et d'éviter un départ de feu. Idéalement, faites appel à un ramoneur. En matière d'entretien des cheminées, il est obligatoire de faire ramoner au minimum une fois par an votre installation individuelle.

Trappe de visite

Posez une trappe de visite le long du conduit de cheminée. Elle permet non seulement de contrôler la propreté du conduit mais facilite également l'intervention du ramoneur et le cas échéant des pompiers. Une opération de faible coût..

Que brûler ?

- Une cheminée individuelle n'est pas un four de déchetterie. Attention à ne pas mélanger des essences de bois différents, ce qui favorise l'encrassement du conduit. Videz régulièrement vos cendres.
- Choisissez pour le brûlage du bois bien sec et dur. Évitez les bois résineux qui peuvent encrasser la cheminée.
- Ne brûlez jamais de bois peints ou vernis.
- Limiter le stockage de matériaux combustibles à proximité immédiate du foyer (bois, papier journaux, vêtements à faire sécher, moquette, plancher bois...).
- Lorsque la cheminée est en chauffe, mettez toujours le pare-étincelles.

Reconnaître le feu de conduit

Tout feu de cheminée se caractérise par une odeur spécifique, un ronflement anormal dans le conduit (similaire au bruit fait par un essaim d'abeilles), la chute de débris de suie (comme s'il neigeait des flocons noirs ou incandescents), une fumée abondante, des étincelles voire des flammes au débouché supérieur du conduit.

Sapeurs pompiers : Composez le 18

Le Président du Conseil départemental en visite chez les pompiers



Judi 24 décembre, Arnaud Bazin, a rendu visite aux pompiers des centres de secours du département. Il est passé à Domont, accompagné par Luc Streihano, vice-président du Conseil départemental délégué au SDIS 95, Emilie Ivandekics, vice-présidente du conseil départemental et Maire-Adjoint de Domont,

ainsi que par le colonel Jean-Yves Delannoy, directeur départemental du SDIS 95. Le Président du Conseil départemental a visité les infrastructures domontoises et rencontré les personnels de garde en présence du lieutenant Stéphane Fillion, chef du centre de secours.

Recensement 2016

Laissez-vous compter...

Jusqu'au 27 février, le recensement de la population pour l'année 2016 a lieu à Domont. Si les chiffres obtenus sont très importants pour l'avenir car ils permettront d'adapter au mieux les besoins de la population, il est toutefois impératif d'être vigilants. En effet, comme souvent, le « recensement » est prétexte, pour des personnes peu scrupuleuses, à abuser des administrés. Par exemple en entrant chez eux pour leur facturer ensuite des services, souvent auprès de personnes âgées et/ou seules. La municipalité constate ainsi une recrudescence d'appels sur cette période, proposant notamment de prendre rendez-vous pour entrer et visiter votre domicile, recensant par exemple « les nuisibles » ou divers problèmes électriques...

Attention donc, le recensement de la population est une opération nationale. Les 8 % de logements recensés cette année ont tous été prévenus par un courrier.

Jamais un agent recenseur ne cherchera à entrer chez vous pour « vérifier » votre domicile, pas plus qu'il ne vous mettra en contact avec un prestataire extérieur.

À Domont, les agents habilités par la municipalité sont au nombre de 3 (voir photos ci-dessous). Ils sont en possession d'une carte d'agent signée par le Maire, sur laquelle

figure leur nom et prénom, et sont seuls à devoir prendre contact avec vous.

Renseignements : 01 39 35 55 00
www.le-recensement-et-moi.fr

LES AGENTS RECENSEURS À DOMONT



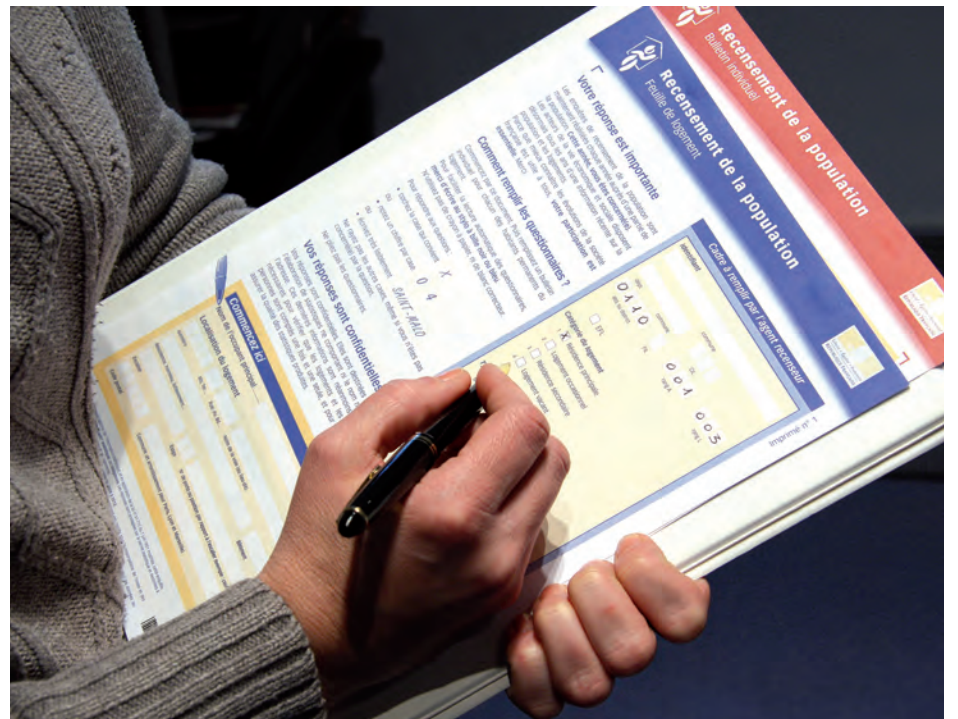
Cécile



Karim



Julien



Les CE2 de Gabriel Péri dessinent le recyclage

À l'occasion de la 1^{ère} journée européenne du recyclage des piles organisée par Corepile, éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des piles et batteries portables, un concours de dessin a été lancé au niveau national afin de sensibiliser et mobiliser les utilisateurs et consommateurs de demain.

Ce concours intitulé « *Illustrer la collecte et le recyclage des piles* » était ouvert aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Les critères de choix du jury reposaient sur l'appropriation du thème par les enfants, sur sa restitution et sur l'originalité du dessin ainsi que sa qualité d'exécution.

Il a été remporté par la classe de CE2 de l'école Gabriel Péri, qui gagne ainsi le parrainage d'une ruche. Chaque enfant a ainsi reçu un pot de miel de sa ruche et la classe entière partira au printemps rencontrer l'apiculteur.



DIMANCHE 7 FÉVRIER - GYMNASSE CHARLES-DE-GAULLE À la découverte du jouet de collection avec le Comité des Fêtes



Les passionnés et collectionneurs de jouets anciens seront très certainement fidèles à ce salon désormais très côté qui attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Il s'agit, pour la plupart, de vrais passionnés qui viennent de toute l'Île-de-France et même de province, dans l'espoir de dénicher la pièce rare qui complètera leur précieuse collection. 50 exposants sont attendus pour cette onzième édition où l'on retrouvera bien sûr tout l'uni-

vers du jouet de collection (trains, autos miniatures, maquettes, figurines...), mais également un nombre croissant de collectionneurs de bandes dessinées. « *Le salon a trouvé son public et s'inscrit dans la durée. Tout le monde peut se faire plaisir avec des prix abordables* », précise son initiateur, Pascal Monneau lui-même collectionneur et membre actif du Comité des Fêtes dont une trentaine de bénévoles sera à pied d'œuvre pour tout préparer.

Activités seniors ■ 2016 une année en or

Le service animation a préparé un programme varié pour les aînés. Pour bénéficier toute l'année des activités proposées, il suffit d'être Domontois retraité, âgé de 60 ans au moins... et inscrit auprès du service animation. Renseignements au 01 39 35 55 39 ou animation@domont.fr

Bal des Valentins et Valentines

> **Vendredi 12 février**
De 20 h à 1 h du matin - Salle des Fêtes

Que vous soyez en couple ou seul, venez danser et vous amuser sur les musiques des années 50 et 60. Un jeu sera organisé au cours de la soirée

Participation: 10 € (Entrée, cocktail et collation)

Il reste encore de la place, inscription au service animation jusqu'au 11 février.

VOYAGES, VOYAGES !

> **DU 16 AU 18 JUIN**

Puy du Fou - 3 jours

Nous vous proposons une petite escapade en Vendée, pour visiter et assister au spectacle du Puy du Fou.

Tarif: 410 €

Paiement en 3 fois possible (février, avril et juin)

Il reste encore de la place, inscription au service animation jusqu'au 5 février.



Fête des Lumières à Lyon • 3 jours

> **DU 8 AU 10 DÉCEMBRE**

Nous vous proposons la visite de Lyon, de ses bouchons, et du magnifique spectacle des lumières projetées sur les monuments de la ville

Tarif: 555 €. Paiement en 3 fois possible (février, septembre et décembre). Inscription jusqu'au 22 février 2016 au service animation.

Attention : la conférence sur Domont "Avant-Après" a été annulée et reportée au vendredi 11 mars à 14h30 à la Salle des Fêtes.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme et au déclassement du domaine public

Les pièces du dossier, ainsi que deux registres d'enquête seront déposés à la mairie de Domont pendant 33 jours consécutifs, soit du lundi 25 janvier 2016 au vendredi 26 février 2016 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête publique ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur titulaire à l'adresse de la Mairie de Domont, 47 rue de la Mairie, BP40001, 95331 DOMONT Cedex

Monsieur Jean-Paul Soares est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, il siègera à la Mairie de Domont où toutes observations devront lui être adressées. Madame Annie Le Feuvre est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléante

Le commissaire enquêteur titulaire assurera une permanence en Mairie les :

- Lundi 25 janvier 2016 de 8h30 à 12h, salle du conseil municipal
- Mercredi 3 février 2016 de 9h à 12h, salle du conseil municipal
- Jeudi 11 février 2016 de 14h à 17h, salle du conseil municipal
- Vendredi 26 février 2016 de 14 à 17h30, salle du conseil municipal

Renseignements : 01 39 35 55 00

« Plan Lumière » : pas de zones d'ombre



C'est une excellente nouvelle pour les riverains autant que les promeneurs du soir : 5 candélabres viennent d'être installés au bout du chemin des Marais, dans l'allée qui mène au parc des Coquelicots par le passage sous la voie ferrée.

Ces luminaires de dernière génération (écologiques et économiques) s'inscrivent dans la continuité du « plan lumière » amorcé en 2012, visant au renou-

vellement et à la rénovation du réseau en place par la CCOPE.

Pour le Chemin des Marais, Fabrice Fleurat, Conseiller municipal délégué à l'éclairage public s'est investi depuis 3 ans et demi afin que ce secteur soit équipé. « Désormais l'allée ne sera plus plongée dans l'obscurité. C'est à la fois pratique, mais aussi rassurant pour les usagers » précise l'élu. Les mâts cylindro-conique de 6 mètres de haut équipés de lanternes 32 Leds, installés par les techniciens de la société Ineo, ont déjà séduit les passants, ravis d'y voir plus clair lors de leurs déplacements.

Une avancée pour la ville qui est loin d'être la seule, puisque ces dernières semaines, les candélabres de l'allée des Promeneurs et de la voie Hélène Moutet ont également été remplacés pour faire place à des luminaires neufs.



La patronne des gendarmes fêtée à Domont

Samedi 16 janvier dans la salle des Fêtes les gendarmes du Val d'Oise étaient venus fêter leur "patronne": Sainte Geneviève. Cette soirée annuelle permet au corps de gendarmerie de se retrouver entre brigades. Frédéric Bourdin, Maire de Domont a, lors de cette soirée, rencontré le Colonel Charles-Antoine Thomas, commandant du groupement du Val d'Oise et salué l'ensemble des militaires venus de tout le département pour l'occasion.



Félicitations aux reines et aux rois!



Dimanche 17 janvier à la salle des Fêtes, les associations des Anciens Combattants « La Section André Maginot » et « le Souvenir Français » ont célébré ensemble L'Épiphanie le temps d'un après-midi. L'événement festif a réuni une centaine de convives venus déguster la traditionnelle galette des rois au bon goût de frangipane accompagnée d'un verre de cidre, avant de se déhancher sur la piste de danse.



Des Domontois en or

Ils se sont rencontrés lors de la fête communale de Domont le 22 juillet 1964. Ils se sont mariés à Domont le 11 décembre 1965. Samedi 12 décembre 2015, Monique et Roland Roger célébraient leurs 50 ans de mariage... toujours à Domont ! « Domontois un jour, Domontois toujours », l'adage se vérifie avec les jeunes amoureux. « Mes grands-parents sont arrivés à Domont en 1926 » explique ainsi Monique.

Pour l'occasion, leur famille et leurs amis (parfois venus de loin) étaient présents lors d'une cérémonie chaleureuse en salle du conseil, présidée par Frédéric Bourdin, encore Maire-Adjoint, et Régis Ponchard, conseiller municipal.



La force est avec les lauréats

Vendredi 18 décembre, le Service Municipal Jeunesse organisait la traditionnelle soirée des lauréats. Tous les jeunes domontois ayant obtenu un diplôme l'an dernier étaient donc invités par la municipalité pour une séance de cinéma, pop-corn et cadeau inclus.

Au programme cette année, l'épisode 7 de la saga Star Wars a été projeté dans une salle comble, chaleureusement félicitée par Franck Brighi, Maire-Adjoint, accompagné par des élus de la Ville.



Regroupement des intercommunalités

Les associations d'entreprises unissent leurs forces

Dynactive : c'est le nom de l'association issue de la fusion des Associations d'entreprises de l'Ouest de la Plaine de France et de la Vallée de Montmorency faisant suite à au regroupement des deux communautés de communes du territoire. 150 entreprises y sont représentées. Rencontre avec Jean-Pierre Genton, ancien président de l'AEPF et nouveau co-président de Dynactive.

L'Association des Entreprises de la Plaine de France et le club des entreprises de la Vallée de Montmorency ont officialisé leur fusion en décembre dernier. Pour quelle raison ?

C'est une décision qui s'inscrit dans la dynamique de fusion des intercommunalités (voir article page 5). Il nous a semblé logique que les associations représentatives des entreprises du territoire allient leurs forces et leurs moyens pour s'adapter à la dimension de la nouvelle intercommunalité.

Comment s'est passé ce rapprochement ?

De manière extrêmement efficace puisque, depuis des années, nous travaillons en partenariat avec d'autres associations d'entreprises, et particulièrement celle de Vallée de Montmorency. Nous avons par exemple initié le salon Synergik qui permet, depuis plus de trois ans, de présenter les savoir-faire des entreprises du territoire afin de stimuler l'économie du territoire en développant les échanges commerciaux de proximité. Cette fusion s'est donc déroulée d'un commun accord autour d'un nom fédérateur que nous avons choisi ensemble : Dynactive. L'association représente désormais plus de 150 entreprises.

Deux associations qui fusionnent : qui prend la Gouvernance ?

Nous avons choisi un principe assez original puisque Dynactive aura deux co-présidents : Franck Varietas représentant les entreprises de la Vallée de Montmorency et moi-même. Un conseil d'administration de 24 membres



issus des deux associations a par ailleurs été élu lors de notre assemblée constitutive du 15 décembre dernier. C'est vraiment une addition de nos forces, en parfaite symbiose.

Les deux associations ont chacune leurs spécificités. Quels sont vos projets ?

Nous allons étendre à l'ensemble du territoire, les initiatives prises antérieurement par nos associations. Par exemple, notre dispositif d'accompagnement seniors 45+, qui donne d'excellents résultats, sera étendu à la Vallée de Montmorency. Ce sera également le cas de notre démarche d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises. Enfin, les partenariats que l'AEPF a noués avec d'autres organisations qui agissent pour l'emploi à l'échelle du Val d'Oise seront déployés à l'échelle de notre nouvelle intercommunalité. La priorité reste l'accès à l'emploi. Nous pérennisons par ailleurs nos réunions thématiques et les manifestations conviviales appréciées de nos adhérents, dans l'esprit « club d'entreprises ».

Quel peut être le rôle d'une association d'entreprises auprès des élus et des administrations territoriales ?

C'est d'abord d'être force de propositions. Le développement économique est l'une des principales compétences de l'intercommunalité depuis fort longtemps. Il semble évident que les entrepreneurs aient leur mot à dire dans ce domaine qu'ils connaissent parfaitement. Ce dialogue nécessaire concerne l'aménagement et le développement des zones d'activités, ou des sujets importants tels que le déploiement de la fibre optique et l'emploi. Tout en restant indépendants, nous avons toujours travaillé utilement et efficacement avec la CCOF. Nous sommes certains qu'il en sera de même avec Plaine Vallée, notre nouvelle communauté d'agglomération. Les élus nous ont réaffirmé leur attachement à une action conjointe en faveur du développement économique et de l'emploi.

Il y a 20 ans, les entreprises de Domont créaient leur association

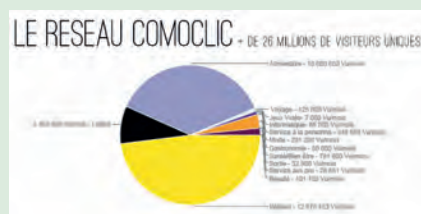
Le groupement des entreprises de Domont fête ses vingt ans en 2016. C'est en avril 1996 qu'un petit groupe de chefs d'entreprise de la zone d'activités avait pris l'initiative de s'unir en créant l'Association des Entreprises de Domont (AED). Le premier président fut Hubert Sallon, directeur de la société Merlaud... et toujours actif 20 ans plus tard, de même que Paul-Edouard Bouquin, élu Domontois en charge du développement économique et toujours présent aux côtés des entrepreneurs locaux. Au milieu des années 2000, l'AED étendra son influence dans l'ensemble des zones d'activités voisines en devenant l'Association des Entreprises de l'Ouest de la Plaine de France. Toutes les entreprises intéressées par l'activité économique du territoire y sont accueillies, sans obligation d'exercer localement.



Bienvenue aux nouveaux commerces & services

Comoclic : la régie pub des petits annonceurs

Bien qu'essentielle pour s'attirer de nouveaux clients, la mise en place de campagnes publicitaires reste un outil de promotion bien souvent inaccessible aux petites entreprises en raison de ses coûts de réalisation et de diffusion. Mais la donne pourrait changer avec Comoclic, créée en novembre 2015 par Michel Thème, un Domontois de 53 ans. L'idée de ce spécialiste du web : répondre aux besoins spécifiques des micro-entreprises, des artisans, des auto-entrepreneurs et même des particuliers. « Notre objectif est de démocratiser la publicité sur le web en offrant une solution simple, rapide et peu coûteuse aux petits annonceurs y compris des particuliers désireux de vendre ou d'acquérir des produits spécifiques ou des services », souligne le président de Comoclic. L'entreprise qui compte aujourd'hui 2 salariés (un développeur et un spécialiste réseaux) propose notamment la réalisation de campagnes publicitaires web « clés en main », à des tarifs très attractifs (49,20 €, 79 € et 145 €). « Celles-ci permettent aux annonceurs de renvoyer sur un site, un blog voire une page de profil ». Outre sa facilité d'accès, la société s'engage également à diffuser les publicités auprès d'un réseau ciblé. « Nous travaillons aujourd'hui avec plusieurs centaines de sites internet spécialisés dans de nombreux domaines garantissant ainsi aux annonceurs une meilleure visibilité. Ils peuvent ainsi choisir le type de clientèle ainsi que la région vers lesquels ils souhaitent promouvoir leurs activités », explique Michel Thème qui cherche aujourd'hui à développer son entreprise au plan national et même au-delà.



www.comoclic.com

Une boucherie nouvelle génération

À la vue des ailes de poulet marinées au curry, des côtes d'agneau ou de bœuf et des chapelets de merguez et de chipolatas, on en viendrait presque à ressortir les barbecues en plein hiver. Installée depuis le 27 novembre dernier avenue Jean Jaurès, la boucherie Plaine de France a de quoi séduire les amateurs de viande. Pour cela, les gérants Linda et Mourad Lasouag ont d'abord misé sur une déco et un aménagement tranchant



avec les boucheries traditionnelles. Ici, pas de rouge et blanc, mais un vaste espace ouvert aux murs couverts de plaques de marbre gris et de panneaux de verre laqué de couleur verte donnant à la boutique un côté très moderne. Un aspect renforcé par la présence de grandes baies vitrées favorisant l'apport de lumière naturelle et la mise en valeur des produits de bouche. « On a voulu casser la vision un peu vieillotte de la boucherie pour créer un lieu contemporain parlant davantage aux nouvelles générations », explique Linda. Côté produit, la boutique ne manque pas non plus d'arguments avec un très large choix de viandes pour toutes les bourses et toutes les envies, servi avec professionnalisme, enthousiasme et sourire par ses trois salariés. « Nous nous fournissons en direct chez des producteurs locaux afin de garantir la qualité et la proximité de nos produits. Cela nous permet également de proposer des produits à des prix très compétitifs », précise Mourad. Comme, la formule poulet rôti et pommes de terre fondantes à 10 € par exemple. La boucherie dispose également d'un rayon de viande de bœuf bio qui devrait d'ici peu s'étendre à la volaille, au veau et à l'agneau.

Boucherie de la Plaine de France – 67, avenue Jean-Jaurès. Tél : 01 39 85 34 83

Exposition

L'exposition "Les Domontois ont du talent" revient

En 2016, votre médiathèque accueillera de nouveaux talents locaux. Venez les découvrir lors d'expositions uniques.

• CATHERINE GASTAULT ET RÉGINE PILAIN

Du 8 au 19 janvier,

L'année s'est ouverte avec des talents originaux. Régine Pilain est passée experte dans la récupération d'objets pour les changer en œuvres malicieuses. Avec elle, un hérisson apparaît dans les pages d'un livre et les capsules de café deviennent, pour votre plus grand plaisir, de jolis colliers ou bracelets.



Catherine Gastault s'adonne à sa passion de la peinture depuis 4 ans. Elle peint pour se détendre, en totale autodidacte. D'abord pour son petit-fils, avec des reproductions personnalisées d'images, puis pour elle-même, dans des œuvres qu'elle offre parfois à sa famille ou ses amis au gré de ses inspirations très prolifiques.

En lisant le Domontois, elle a l'idée d'exposer... et voici ses toiles sur les murs de la médiathèque. « Figuratif ou abstrait, jusqu'à présent j'utilisais de l'acrylique, mais j'ai envie de m'essayer aux pastels et à l'aquarelle » confie cette passionnée, qui ajoute « point besoin de yoga ou de méditation, j'oublie tout parmi les toiles, les tubes et les pinceaux ».



• NADINE DUMAÏLLE

Du 22 janvier au 2 février



Le cycle d'expositions « Les Domontois ont du talent » a mis en lumière les splendides paysages et natures mortes peints par Nadine Courtelle-Dumaille, dans le style figuratif qu'elle affectionne. Cette Domontoise, agent de la Poste en retraite, peint en amateur depuis une vingtaine d'années avec une grande régularité dans sa production et une solide formation acquise au sein de l'atelier de peinture de Bérengère Bekkaoui à Montmorency. « La peinture, c'est ma passion depuis mon plus jeune âge. J'ai toujours été attirée par les couleurs et je m'inspire de scènes de paysages que je photographie tout d'abord, avant de les coucher sur la toile en y ajoutant un peu de mon imaginaire », dit-elle.

Les œuvres de Nadine ont, au fil des ans, enrichi nombre de salons de peintres amateurs locaux dont le réputé "Montmartre à Montmorency", mais jamais encore notre artiste Domontoise ne s'était vu proposer une exposition individuelle entièrement dédiée à ses créations. « Ce cycle est une excellente idée, c'est une reconnaissance de notre passion d'artiste amateurs qui nous permet de partager avec le public », assure Nadine dont une trentaine d'œuvres était accrochée aux cimaises de la Médiathèque.

• FABIENNE VINCENT, ET DOMINIQUE & CHANTAL EMMANUEL

Du 4 au 18 février

Trois femmes artistes domontoises, peintre et sculpteurs, se rencontrent dans une exposition pour vous faire partager leur passion des matières, des couleurs, de la lumière et des voyages.

Avec « Rencontres », vous quitterez les fraîcheurs hivernales pour voyager jusqu'en Afrique.

Subtil mélange entre imagination, émotion et techniques diverses, cette escapade artistique vous invite à découvrir ses formes multiples, peinture, pastel, sculpture en terre, bronze ou métal, la cuisson raku dans un mélange de matières des plus audacieux, toujours à la recherche de nouveaux effets.

Fabienne Vincent, artiste autodidacte, combine avec délectation les matières, les supports et les techniques dans une recherche constante de nouveaux effets dont témoigne la diversité de ses créations.

Elle expose depuis 15 ans dans la région et ailleurs, participe à de nombreux salons artistiques et enseigne les arts plastiques à l'association Escal à Écouen.

www.fabienne-vincent.odexpo.com



Dominique Emmanuel s'est tourné, il y a 20 ans, vers le travail de la terre et la sculpture. Installée à Domont depuis 2004, elle développe sa passion dans son atelier, prenant pour source d'inspiration la femme, en mouvement, en émotion, évoquant au travers de certaines créations sa rencontre avec l'Afrique. Elle travaille également le métal et la technique du raku qu'elle associe à la terre. Elle anime un atelier de céramique à Montmagny.



Chantal Emmanuel est sculpteur et céramiste, elle aussi spécialisée dans les techniques de raku et d'enfumage, s'inspirant de la femme dans sa vie, son histoire, son rapport à l'autre et à la terre. Elle enseigne la céramique au centre culturel Georges Brassens à Domont et expose régulièrement en région parisienne.

www.chantlaterre.com



Vacances de février Stages au Centre Georges Brassens

Du lundi 22 au vendredi 26 février

• Cinéma d'animation - Animé par Ania

Tout public à partir de 8 ans de 10h00 à 15h00 lycéens et étudiants de 10h00 à 17h00

Venez découvrir ou approfondir l'univers du cinéma d'animation en abordant toutes les étapes à la réalisation d'une courte animation. nouvelle technique proposée à chaque stage! Déjeuner sur place (apporter un pique-nique) Participation : 70 € la semaine (non adhérent : 80 €)

• Hip-hop - Animé par Figgy

9/12 ans : 14h-15h30

Participation : 35 € la semaine (non adhérent : 45 €)

• Anglais - Animé par Sandy's school

- Collégiens de 10h00 à 12h00

- Lycéens de 13h30 à 15h30

Le but est de revoir et renforcer les acquis, et de répondre aux besoins scolaires, en glissant doucement vers de la pratique en groupe Petit groupe de 6 à 8 stagiaires pour s'adapter aux besoins de chacun. Participation : 70 € la semaine (non adhérent : 77 €)



Du lundi 29 février au vendredi 4 mars

• Arts du cirque

« Initiation et approfondissement des différentes disciplines, en fonction de l'âge et des acquis de chacun »

Acrobatie, équilibre, jonglerie, clown, trapèze

• Toutes disciplines à partir du CP : de 10h00 à 12h

Animé par Johanna et Juliette

• Aériens (cerceau, tissu, trapèze, filet) à partir de 8 ans : de 13h30 à 15h30

Animé par Juliette et Pauline

Participation : 45 € la semaine (non adhérent : 55 €)

• Toutes disciplines 4/5 ans : de 15h30 à 17h (prévoir petit goûter)

Animé par Margaux

Participation : 35 € la semaine (non adhérent : 45 €)



• Théâtre - Animé par Maud

De 10h00 à 12h00, à partir de 8 ans

Participation : 45 € le stage (non adhérent : 55 €)

De 13h30 à 15h00, 5/7 ans

Participation : 35 € le stage (non adhérent : 45 €)

Un atelier pour découvrir les bases de l'informatique

Manipuler un outil devenu presque indispensable aujourd'hui. C'est le but de cet atelier créé cette année par le centre Georges Brassens. Chaque vendredi, de 9h15 à 11h15, Guy et Eliane, deux bénévoles du centre, guident un groupe de novices dans l'espace informatique de la médiathèque.

« On ne parle pas de cours, on explique juste quelques bases. Les inscrits viennent avec leurs objectifs, leurs problèmes, souvent très concrets et tous différents... donc on les aide à les résoudre autant que possible. Souvent c'est un problème d'appréhension, notre premier travail consiste à les rassurer sur la simplicité de l'outil » explique Guy avant d'aider les participants à créer une boîte mail pour recevoir des courriers informatiques.

Chaque semaine, ils sont entre 6 et 10 à venir participer aux groupes. Certains possèdent déjà un ordinateur et ramènent même leur ordinateur portable pour ne pas être trop dépayés de retour à la maison, d'autres, grands débutants, découvrent à tâtons sur les postes de la médiathèque.



Différents cas

« Je ne suis pas de l'ère informatique, explique Marie Ange, 70 ans, mais mes enfants ne peuvent plus systématiquement venir régler pour moi mes problèmes, et tout s'informatise, même dans l'administration... alors je



préfère apprendre ici que de le faire seule. C'est nécessaire, mais utile ». Sur un autre poste Fazilé, 56 ans, cherche du travail « Moi je n'y connais rien, et pour trouver un emploi il est aujourd'hui indispensable de savoir envoyer un e-mail! Je découvre, j'essaie de comprendre, après, j'investirai dans un ordinateur ».

Les problèmes sont différents selon les cas. Saidou, 29 ans, vient pour la première fois : « Une amie m'a conseillé de suivre une formation avec le centre Brassens. J'ai un ordinateur à la maison, mais je veux m'améliorer car j'ai peur de faire des bêtises, je veux être sûr que tout est sécurisé sur les sites bancaires ou les réseaux sociaux. On entend trop d'histoires de piratage... » Annie, 64 ans, ajoute « Moi je sais consulter mes comptes, envoyer des messages et naviguer sur internet... mais j'ai un problème pour organiser mes fichiers en dossiers. J'ai énormément de photos et je veux les organiser pour m'y retrouver. C'est pour ça que j'ai besoin d'aide ».

Autant de « coups de pouces », que les bénévoles peuvent apporter. Il suffit d'être adhérent au centre Georges Brassens et de s'inscrire, sous réserve de places suffisantes, pour participer à ces ateliers.

Renseignements et inscriptions : Centre Georges Brassens 46, rue Aristide Briand - 01 39 91 50 69

Inscription indispensable avant le samedi 20 février 01 39 91 50 69

Pas d'âge pour faire la fête

Le traditionnel dîner dansant proposé aux seniors par le service animation a rassemblé cette année 170 convives à la salle des Fêtes, le 19 décembre dernier. La soirée a été marquée par une ambiance très conviviale autour d'un succulent repas préparé et servi par les agents de la restauration municipale. Les participants ont également eu droit à un spectacle coloré et rythmé, sur le thème des folies Bergères, avant de se lancer à leur tour sur la piste de danse. Il n'y a pas d'âge pour faire la fête jusque tard dans la nuit. Nos seniors l'ont une nouvelle fois démontré.



Les rois...

Vendredi 15 janvier, le service animation accueillait les seniors domontois dans la salle des Fêtes pour la traditionnelle galette des rois. Maîtresse de cérémonie, Marie-France Mosolo a officiellement pris ses fonctions en tant que Maire-Adjoint déléguée aux seniors, succédant ainsi à Monique Pau. De nombreuses fèves ont été trouvées, mais ce sont Jacqueline et Pierre, heureux gagnants de « la » fève unique, qui ont été élus reine et roi de la galette cette année.



À venir

Dimanche 14 février

Le CCFM vous propose une marche nordique à L'Isle-Adam
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Mardi 16 février

Le CCFM vous propose une randonnée promenade à Puiseux-en-France
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Jeudi 18 février

Le CCFM vous propose une randonnée à Chantilly
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Mardi 23 février

Le club féminin vous propose une visite guidée de l'Hôtel de Beauvais situé dans le Marais, à Paris. 1^{er} groupe à 10h, 2^e à 14h. Rendez-vous au métro Saint-Paul
Tél : 01 39 91 52 92
clubfeminin.domont@laposte.net

Mercredi 24 février

Le CCFM vous propose une visite du musée des télécommunications à Soisy-sous-Montmorency
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Dimanche 28 février

Le CCFM vous propose une marche nordique à Montmorency
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Samedi 5 mars

Visite du musée Fragonard (parfums) avec le CCFM
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Mardi 8 mars

Le club féminin organise un repas couscous à la salle polyvalente du Stade des Fauvettes
Tél : 01 39 91 52 92
clubfeminin.domont@laposte.net

Dimanche 12 mars

Le CCFM vous propose une marche nordique
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Mardi 15 mars

Le club féminin vous propose une visite guidée de l'Hôtel de Beauvais situé dans le Marais, à Paris. Rendez-vous au métro Saint-Paul
Tél : 01 39 91 52 92
clubfeminin.domont@laposte.net

Samedi 9 avril

Dîner spectacle et soirée dansante organisés par l'Association de Gymnastique Volontaire Domontoise. Salle des Fêtes. À partir de 20h. Tarif : 50 €. Inscriptions indispensables avant le 19 février.
Tél : 06 70 89 23 65 - max.penin@dbmail.com

Centre Georges Brassens : permanences des actions sociales

CAF

Karen Morin, Assistante Sociale
Sur rendez-vous.
Secrétariat : 01 34 07 30 03 (9h -12h et 14h-16h, sauf le mardi matin).
Permanences: le jeudi 9h-12h/ 13h30-17h30
Mail : as-sar03.cafcergy@caf.cnafmail.fr



CPAM

Permanence sur rendez-vous le mardi de 9h-12h30 et de 14h-17h
Rendez-vous : 3646

ÉCRIVAIN PUBLIC

Le centre accueille deux nouvelles écrivaines publiques, Lydie et Aïcha qui interviennent sur rendez-vous au centre.
• Le mercredi de 17h30 à 18h30
• Le vendredi de 16h45 à 17h15
• Le samedi de 10h00 à 12h00
Renseignements au 01 39 91 50 69
Un avocat vient également en renfort pour des conseils juridiques, sur rendez-vous pris auprès des écrivains publics.

Centre social et culturel domontois Georges Brassens

46, rue Aristide Briand
01 39 91 50 69
www.centregeorgesbrassens.fr

Votre Cinéma à Domont

Semaine du 3 au 9 février

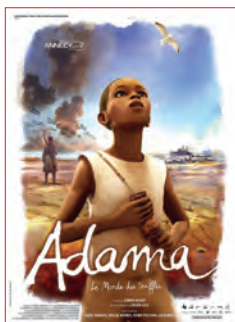
Creed, l'héritage de Rocky Balboa
Mercredi 3 à 14h, 16h30 et 20h45, jeudi 4 à 15h30, vendredi 5 à 16h et 21h, samedi 6 à 14h et 21h, dimanche 7 à 11h et 16h, lundi 8 à 16h, mardi 9 à 16h30 et 20h45

Et ta sœur

Mercredi 3 à 19h, jeudi 4 à 18h30, vendredi 5 à 14h et 19h, samedi 6 à 16h45, dimanche 7 à 14h, lundi 8 à 14h, 18h45 et 20h45, mardi 9 à 19h

Le pont des espions

Jeudi 4 à 20h30, samedi 6 à 18h30, dimanche 7 à 18h45, mardi 9 à 14h



Vous pouvez consulter les horaires des séances sur www.domontcinema.fr

ABONNEZ-VOUS

Le cinéma de Domont est une structure associative.
Vous pouvez la soutenir en optant pour l'abonnement annuel. Adressez-vous à la caisse de votre cinéma

Domont Cinéma

www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

Footing domontois : c'est reparti !

Ce n'est pas le moment d'abandonner vos bonnes résolutions de 2016. Pour garder la forme, rendez-vous pour le désormais célèbre footing domontois.

Le principe reste le même : courir, ou marcher, ensemble, le long d'un tracé qui arpente les rues de la ville. Libre à vous de choisir le petit parcours (environ 2 km), ou le grand (3,4 km), l'essentiel étant de participer dans la bonne humeur, en s'attendant au gré des arrêts « cardio » animés par les coachs du footing. Une collation attend même les sportifs à l'arrivée sur la place du marché ! C'est gratuit et ça fait du bien.

Prochain rendez-vous : Dimanche 13 mars
Départ à 10 heures place de la Gare - Arrivée place du Marché
Renseignements : 01 39 35 55 00



SNCF, Carte Navigo : ayez le réflexe... Validez !

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les voyageurs qui ne valident pas leur Carte Navigo sont susceptibles d'être verbalisés. Cette disposition réglementaire n'était pas, jusqu'à présent, systématiquement appliquée. Valider, au même titre qu'acheter et composer son titre de transport, est un acte incontournable. Avec la mise en place du Forfait « Toutes Zones » au 1^{er} septembre 2015, les abonnés franciliens bénéficient désormais d'un accès illimité à l'ensemble du réseau de transports en Île-de-France, pour un tarif unique.

Pourquoi valider ?

- La validation de la carte Navigo permet de voyager en règle, au même titre que composer son billet avant d'accéder à un TGV. Ne pas le valider constitue une infraction.
- C'est aussi le moyen le plus fiable pour l'entreprise d'affiner sa connaissance du nombre de voyageurs dans les trains et de leurs horaires de déplacement. Cette donnée peut permettre à l'autorité organisatrice, le STIF, d'ajuster son offre de transport et les fréquences de passage des trains en conséquence.
- Enfin, la répartition des recettes tarifaires opérée par le STIF entre les transporteurs se base désormais sur le nombre de validations. Cette politique impose donc d'être plus fermes sur la nécessité de valider son titre de transport.

Que risque-t-on ?

- En cas de non-validation, le montant de la régularisation s'élève à 5 € en cas de paiement immédiat à l'agent de contrôle.
- À défaut d'un règlement immédiat, un contrôleur SNCF dressera un PV d'un montant de 35 €.

L'efficacité des installations (lignes de contrôle automatique et bornes de validation) sera renforcée ainsi que le nombre de contrôles. Enfin, des opérations de lutte anti-fraude de grande ampleur sont d'ores et déjà programmées sur la ligne.



LES CONSEILS DE L'AVOCATE



SÉPARATION DES CONCUBINS : LE PARTAGE DES BIENS

En cas de rupture du concubinage, la répartition des biens est souvent source de difficultés car la loi ne prévoit pas de dispositions spécifiques. Voici donc les principaux droits des chacun des concubins en cas de séparation.

LE LOGEMENT

> En cas de location :

- Si les deux concubins sont signataires du contrat de bail, ils peuvent le résilier. Si l'un des deux veut rester dans les lieux, l'autre donnera congé au propriétaire. Attention si le bail contient une clause de solidarité, celui qui part reste tenu des loyers et charges dans les conditions définies au contrat. Le concubin restant devra demander au bailleur la reprise du bail à son nom mais ce dernier n'est pas tenu d'accéder à cette demande.
- Si le bail est au nom d'un seul concubin et que celui-ci quitte le logement, le contrat de bail continue au profit du concubin qui reste seul dans le logement. Attention, ce transfert de bail ne peut se faire que si le concubin restant prouve qu'il vivait depuis plus d'un an avec le titulaire du bail.

> En cas de propriété du bien :

Il est important que soit mentionnée dans le titre de propriété la quote-part de chacun des concubins car sinon le bien est présumé appartenir pour moitié aux deux concubins. Le bien pourra faire l'objet soit d'une vente suivie du partage du prix entre les concubins à proportion de leurs parts, soit du rachat par l'un des concubins, qui dispose d'un droit de priorité, de la part de l'autre. En attendant la vente ou le rachat du bien, le concubin occupant devra verser à l'autre une indemnité d'occupation. S'il existe un crédit et que l'un des deux ne rembourse plus sa part, celui qui règle l'intégralité des échéances pourra revendiquer le « trop versé » lors de la répartition du prix de la vente.

LES BIENS MEUBLES

Chaque concubin récupère ce qu'il a acheté et ce qui lui a été offert. Mais en l'absence de justificatifs, la personne ayant la possession des biens est présumée en être le propriétaire. Il faut également savoir que si les concubins avaient un compte joint, les biens acquis avec l'argent de ce compte sont présumés appartenir aux deux pour moitié. À savoir: Il est impossible pour un concubin de se faire rembourser par l'autre des sommes de se faire rembourser par l'autre des sommes qu'il estime avoir trop réglé dans le cadre des dépenses de vie courante sauf à prouver qu'il a fait un prêt ou une avance de fonds à l'autre.

Maitre Claudina Ferreira-Piton

- Vous souhaitez voir aborder des thèmes dans votre journal municipal ?
 - Vous cherchez des précisions complémentaires sur un article déjà paru ?
 - Vous avez une question juridique à poser sur un cas spécifique ?
- Contactez notre avocate : contact@domont.fr**
Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais.
Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

CARNET

Naissances

Albert Cheerotha,
Manon Engel, Liana Lebois Lucas,
Vlad Monin, Lana Montagner,
Damien Lafont, Emma Fromain



Mariages

Jean Kahn et Marie Vessillo
Alhousseiny Sall et Yvanne Moderne

Décès

Thierry Louesdon, Gaston Maréchal,
Jacques Briffaux

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, rédaction, coordination, photos réalisation :
Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon, M. Aucher)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS • Tirage : 8 500 exemplaires • Dépôt légal à parution